

Objet
Communiqué de
presse

Paris, le 14 octobre 2021

Philippe COY réélu Président de la Confédération nationale des buralistes

Réunis ce jeudi 14 octobre au Congrès national, les élus de la Confédération nationale des buralistes ont renouvelé leur confiance à Philippe Coy pour un second mandat à la tête de l'organisation de la profession et à la majorité.

Réélu pour 4 ans, le buraliste béarnais souhaite poursuivre les travaux menés pour lutter contre le marché parallèle et la distorsion des prix du tabac mais aussi améliorer le développement économique de la profession, constitués de 24 000 commerces contribuant à la dynamique des territoires.

Élu en 2017 au premier tour avec 55 % des voix, Philippe Coy et l'ensemble des élus portent depuis 4 ans le projet de la Transformation visant à repenser le métier, en s'appuyant sur son ADN historique, la vente du tabac, et en y intégrant les nouveaux codes du commerce et les attentes des consommateurs.

« En s'appuyant sur notre histoire et notre maillage, nous avons su faire preuve de résilience et de caractère pour repenser notre rôle dans les territoires et répondu présent dans cette période inattendue que nous avons traversé avec la crise sanitaire exceptionnelle.

Nous y avons fait face avec nos valeurs et nos convictions : solidarité, confiance et proximité.

C'est collectivement, avec l'ensemble des élus de la profession, que nous poursuivrons nos travaux pour porter les enjeux du réseau et être des commerçants d'utilité locale, acteurs des territoires et responsables de tous les enjeux sociétaux. »



Philippe COY

Président national de la Confédération nationale des buralistes

Né le 24 octobre 1968, Philippe Coy suit une formation en hôtellerie restauration et dirige le commerce familial à Lescar (64) en 1990 avant de reprendre le Tabac de l'Europe en 2000. Commerçant engagé, Philippe Coy défend le commerce de proximité depuis de nombreuses années et l'importance de la vie économique locale en s'engageant dans les organisations professionnelles. Il est à l'origine de la création de l'association Lescar soleil en 2002, qui œuvre pour favoriser le développement de l'activité économique de Lescar.

Il est élu membre consulaire en 2010 à la Chambre des commerces et de l'industrie Pau Béarn en 2010 avant d'être également membre de la CCI Nouvelle-Aquitaine en XXX

Philippe Coy a été le représentant de la profession des buralistes dans les Pyrénées-Atlantiques (Béarn) de 2003 à 2017 ainsi qu'administrateur de la Confédération en 2004 avant de prendre la présidence de la Confédération le 19 octobre 2017. Il a mené son mandat avec le déploiement d'une stratégie de Transformation pour le réseau des 24 000 buralistes de France.

Enfin, Philippe Coy a été élu vice-président de la Confédération européenne des détaillants de tabac en février 2018

Reflet de cette stratégie, la Confédération des buralistes s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle en janvier 2020 avec la signature « commerçants d'utilité locale ».

Réélu pour un second mandat le 14 octobre 2021, Philippe Coy présidera la Confédération nationale des buralistes jusqu'en 2025. Son projet ? Poursuivre et intensifier l'Action pour « que le réseau des buralistes reste essentiel à la vie locale et la redynamisation de tous les territoires urbains et ruraux ».